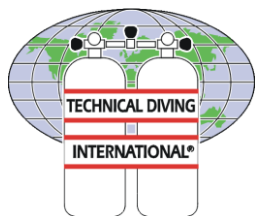




L'Aventure c'est facile ...

... il suffit de vouloir !



PREPARATION AU PLONGEUR DE NIVEAU 4 ET AU GUIDE DE PALANQUEE CMAS ***- GPN4

PARTIE THEORIQUE :

A l'occasion de ce module de formation, le moniteur doit élever les connaissances théoriques de l'élève plongeur qui désire devenir un cadre de la plongée et évaluer les connaissances acquises et les capacités d'analyse et de réflexion de l'élève.

PARTIE TECHNIQUE :

A l'occasion de ce module, le moniteur doit entraîner le plongeur à des épreuves pratiques dont les difficultés permettent d'évaluer les capacités techniques et physiques du plongeur qui souhaite devenir un responsable de la plongée. Le moniteur va aider le plongeur à repérer les pièges, à négocier les difficultés de chaque épreuve, en fonction des critères pénalisants et éliminatoires.

L'élève est toujours en phase d'apprentissage, même s'il n'a plus à apprendre à plonger. Son apprentissage technique se situe par rapport à des tâches qu'il doit effectuer pour réussir des difficultés techniques et non plus par rapport à des tâches qu'il doit effectuer en vue d'une autonomie d'action et de comportement dans l'espace lointain.

- 12 plongées techniques en milieu naturel,
- 16 plongées en tant que guide de palanquée,

Forfait enseignement..... 1000 €.

(Hors plongées MN, carte EDA pro 45 €, CMAS 60 €, SNMP 50 €, manuel 25 €, assurance, déplacements, restauration et hôtellerie)

Le plongeur de niveau 4 doit faire preuve non seulement d'une connaissance convenable des domaines relatifs à la plongée, mais également d'une ouverture d'esprit et d'une culture générale qui lui permettent d'analyser des situations inattendues et de réagir en conséquence, en prenant les décisions qui conviennent. De plus, celui-ci doit être un plongeur d'expérience qui aura, dans la mesure du possible, fréquenté des milieux naturels de qualités différentes et qui aura pratiqué la plongée dans ces conditions diverses. A ce titre, il est souhaitable que le candidat au niveau 4 de plongeur, habitant le territoire métropolitain, puisse faire état de plongées en Méditerranée (sans marées), en Manche ou Atlantique (avec marées), et en eaux tropicales.

Conditions

- avoir 18 ans le jour de l'examen
- être niveau 3 de la FFESSM ou équivalent
- posséder la qualification RIFA Plongée de la FFESSM
- avoir la licence de la FFESSM et une assurance indiv. Acc. (AXA, DAN, ou autre)
- frais d'examen : **150 €**
- frais de déplacement d'un second cadre E4 pour validation : non connu

Options :

il est fortement conseillé à l'élève d'acquérir :

- le PSE1 et le PSE2
- le permis mer et eaux intérieures

Attitude Plongée

69 bis rue Blaise Pascal
37000 Tours - France

Président : 06.23.19.38.83

attitudeplongee@free.fr

<http://attitudeplongee.free.fr>

Agrément J&S AS77061264
APE 926 C SIRET : 452 169 519 000 25